



Département Scientifique
Mathématiques, Informatique,
Physique et Systèmes

Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 27 septembre 2018 à 15h

Membres titulaires présents ou représentés : Philippe COMBETTE, Carmen GERVET, Marc HERZLICH, Serge MORA, Sandrine BARDET, Thierry MICHEL, Clementine NEBUT, Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Arnaud VIRAZEL, François GIBIER, Alain FOUCARAN (représenté par Fabien PASCAL), Pierre LEFEBVRE, Paul LANDAIS (représenté par Marc HERZLICH), Jean-Michel MARIN, Stéphane PAGANO (représenté par Sandrine BARDET), Philippe POIGNET, Denis PUY, Alain HOFFMANN, Philippe PUJAS (représenté par Petru NOTINGHER), Serge PRAVOSSOUDOVITCH (représenté par Lionel TORRES), Pascal NOUET, Marc BOUVY (représenté par Pascal NOUET).

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Marie FORET, Marianne HUCHARD.

Membres suppléants présents avec voix consultative : Brahim GUIZAL, Viviane DURAND-GUERRIER, Annie CHATEAU.

Membres invités permanents présents : aucun

Invité ponctuel : Lionel TORRES, responsable scientifique et technique du LabEx NUMEV

Assistait à la séance : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Validation du PV de la séance du 5 avril 2018 (*3 mai 2018 : repoussé*)
3. Campagne d'emplois Enseignants-chercheurs et PAST 2019
4. Information sur le futur pôle de recherche MIPS et MUSE
5. Approbation des statuts de la plate-forme BNIF
6. Mise à jour des statuts de la plate-forme Meso@LR
7. Mise à jour du document moyens du Centre Spatial Universitaire de Montpellier
8. Validation du document moyens du Pôle CNFM de Montpellier
9. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h05.

Le Directeur du DS annonce que la validation du PV de la séance du 3 mai sera repoussée, le document n'ayant pas pu être finalisé à temps.

En second lieu, les documents « moyens » des plateformes PCM et CSU n'ont pas pu être envoyées aux membres du Conseil. De fait, le document du CSU n'a toujours pas été reçu par la direction du DS, ce point est donc retiré de l'ordre du jour.

En ce qui concerne le PCM, le document proposé à la validation du Conseil a été transmis très tardivement. Le Directeur du DS demande aux membres du Conseil s'ils acceptent de traiter ce point, même s'ils n'ont pu avoir connaissance du document en amont. Les membres du Conseil donnent leur accord pour que ce point soit maintenu à l'ordre du jour.

1. Informations générales

Le Directeur du DS informe le Conseil qu'un calendrier prévisionnel des conseils a été constitué. Les dates retenues sont les suivantes :

- jeudi 8 novembre 15h (notamment pour les arbitrages concernant l'AAP soutien à la recherche de l'UM)
- jeudi 29 novembre 15h
- jeudi 20 décembre 15h (notamment un conseil restreint consacré aux compositions des comités de sélection)
- un conseil pourra être ajouté en octobre (s'il est confirmé que les éméritats doivent être traités en conseil).

Les dates de la campagne d'emplois BIATS ne sont pas encore connues. En fonction, les dates d'un ou plusieurs conseils pourront être amenées à bouger.

La prochaine journée scientifique MIPS aura lieu au début de l'année 2019. Elle devrait tourner autour du calcul, et être plutôt orientée vers les industriels.

Le dossier du renouvellement du LabEx NUMEV a été envoyé.

2. Validation du PV de la séances du 5 avril 2018

Quelques coquilles ont été signalées dans le document envoyé aux membres du Conseil, qui sont indiquées en séance. Le Directeur du DS met la proposition de PV du 5 avril 2018 au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de PV du 5 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Campagne d'emplois enseignants-chercheurs et PAST 2019

Campagne d'emplois EC

La campagne d'emplois EC 2019 se caractérise par un très faible nombre de départs en retraite et de promotions MCF → PR. L'UM ayant fixé comme règle qu'elle ne considèrerait *a priori* que les postes vacants au 31/12/2018, seulement trois supports satisfont cette condition :

- 1 support PR 27 LIRMM/FDS vacant suite à départ en retraite ;
- 1 support MCF 61 LIRMM/FDS vacant suite à une promotion extérieures
- 1 mutation PR 29 LUPM/FDS à l'extérieur.

Par ailleurs, le laboratoire IMAG et la FDS demandent de traiter également un support 25 MCF IMAG/FDS laissé vacant par une promotion extérieure qui vient d'être annoncée et qui prendra effet au 1/1/2019. Ce support est hors cadrage de l'université mais de très peu et sera donc être ajouté.

Pour la suite, il ne faut pas s'attendre à un nombre de postes vacants en augmentation. Il y a 3 départs probables au 31/08/2019 (1 MCF 25 IMAG/FDS, 1 MCF 60 LMGC IUT N, 1 PR 63 IES/FDS) et 2 départs probables au 31/08/2020 (1 PR 26 IMAG/FDS, 1 PR 28 L2C/FDS).

Dans le cadre de la campagne 2019, les laboratoires et les UFR, écoles et instituts proposent de transmettre 4 demandes de postes :

- 1 poste de MCF en 25^e section, IMAG/FDS
- 1 poste de PR en 27^e section, LIRMM/FDS
- 1 poste de PR en 29^e section, LUPM/FDS
- 1 poste de PR en 61^e section, LIRMM/FDS (demande de réhaussement à partir d'un support MCF)

Les fiches de postes sont jointes en annexe. La demande de PR en 61^e section est justifiée en raison d'un fort déficit en encadrement, dans une discipline qui est active en recherche mais qui ne dispose d'aucun cadre A à la FDS pour piloter les enseignements de niveau Master.

Poste MCF 25 IMAG/FDS

Le profil de poste et la fiche de poste proposés pour le **poste de MCF 25 IMAG/FDS** sont mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de fiche de poste est adoptée à l'unanimité.

Poste PR 27 LIRMM/FDS

Le profil de poste et la fiche de poste proposés pour le **poste de PR 27 LIRMM/FDS** sont mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de fiche de poste est adoptée à l'unanimité.

Poste PR 29 LUPM/FDS

Le profil de poste et la fiche de poste proposés pour le **poste de PR 29 LUPM/FDS** sont mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de fiche de poste est adoptée à l'unanimité.

Poste PR 61 LIRMM/FDS

Le profil de poste et la fiche de poste proposés pour le **poste de PR 61 LIRMM/FDS** sont mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de fiche de poste est adoptée à l'unanimité.

Campagne d'emplois PAST

En ce qui concerne la campagne d'emplois PAST, les laboratoires et les UFR, écoles et instituts ont transmis 3 demandes de renouvellement de PAST :

- 1 poste de MCF associé à mi -temps en 60^e section à la FDS
- 1 poste de PR associé à mi-temps en 27^e section (anciennement 06) à Polytech
- 1 poste de MCF associé à mi-temps en 33^e section à la Faculté de Pharmacie

Les membres du Conseil soulignent que les PAST sont des enseignants-chercheurs et qu'ils doivent donc apporter une contribution à la recherche (adaptée à leur situation professionnelle).

Poste MCF associé 60 FDS

Le renouvellement du poste de **MCF associé à mi-temps en 60^e section à la FDS**, ainsi que la fiche de poste associée, sont mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet de fiche de poste et le renouvellement sont adoptés à l'unanimité.

Poste PR associé 27 (anciennement 06) Polytech

Lors de la discussion, le Conseil du Département scientifique MIPS a constaté, au vu du bilan des activités fourni, que l'activité liée à la recherche n'était pas inexistante mais qu'elle pourrait être accentuée. Le renouvellement du poste de **PR associé à mi -temps en 27^e section à Polytech**, ainsi que la fiche de poste associée, sont mis au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

NOMBRE DE VOTANTS : 23

POUR : 9

ABSTENTION : 13

CONTRE : 1

Le projet de fiche de poste et le renouvellement sont adoptés à la majorité.

Poste MCF associé 33 Faculté de Pharmacie

Lors de la discussion, le Conseil du Département scientifique MIPS a regretté de ne disposer d'aucun bilan de l'activité liée à la recherche pour ce poste, ni d'informations sur la réalité des liens avec des membres de l'EA 2415.

Le renouvellement du **poste de MCF associé à mi-temps en 33^e section à la Faculté de Pharmacie**, ainsi que la fiche de poste associée, telle que présentée au Conseil, sont mis au vote

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

NOMBRE DE VOTANTS : 23

POUR : 1

ABSTENTION : 16

CONTRE : 6

Le projet de fiche de poste et le renouvellement sont refusés à la majorité des membres du Conseil.

Suite à ce vote, les membres du Conseil indiquent que si des informations complémentaires sont transmises montrant qu'une réelle participation à une activité de recherche a pu se mettre en place depuis le précédent renouvellement ou pourra se mettre en place à court terme, est prêt à reconsidérer sa décision.

Note ajoutée après le Conseil : suite à ce vote, la Faculté de Pharmacie a fourni des informations complémentaires et une nouvelle version de la fiche de poste faisant état de liens avérés avec la recherche effectuée au sein de l'équipe AiDMP.

4. Information sur le futur pôle de recherche MIPS/MUSE

Lionel Torres présente l'état des réflexions sur le pôle de recherche MIPS qui doit être mis en place au sein de MUSE. Marc Herzlich et lui ont rencontré les directeurs de laboratoires du DS MIPS, ainsi que des autres laboratoires qui seront impliqués, à des degrés divers (rattachement principal ou secondaire), dans le futur pôle : MISTEA, laboratoires de l'IMT Mines Alès, ITAP, TETIS, EuroMov. Des échanges ont eu lieu avec l'UM, une discussion avec le CNRS est prévue. Les tutelles des unités ayant vocation à avoir un rattachement secondaire à MIPS ont également été rencontrées : INRA, IRSTEA, CIRAD, IMT Mines Alès. La Région doit être rencontrée prochainement.

Le DS MIPS actuel représente entre 85 et 90 % des forces du futur pôle (et plus de 90 % si on ne compte que les unités ayant vocation à être rattachées à titre principal). Enfin, toutes les unités concernées par le pôle sont déjà dans l'ED I2S, dont le périmètre est exactement celui du pôle.

Il apparaît donc qu'il n'est pas souhaitable de faire co-exister un DS MIPS séparément du pôle de recherche ; il faut donc prévoir une organisation où le pôle de recherche se construit à partir du DS existant, en utilisant ses structures déjà en place, et en les complétant si nécessaire pour agréger quelques nouvelles unités de recherche (surtout celles rattachées à titre principal).

De plus, le pôle doit avoir des missions semblables à celles du DS sur certains aspects : animation, prospective scientifique, soutien au montage de projets fédérateurs, aide à la visibilité internationale et à la valorisation, communication... avec un budget (une demande de 100 k€ environ est évoquée, mais les chances d'obtenir un tel financement ne sont pas connues). Les missions propres au DS en tant que composante de l'UM ne seront pas affectées et continueront à être exercées de la même façon qu'aujourd'hui. La gouvernance serait assurée par une direction, un bureau formé des directions d'unités rattachées à titre principal et de l'ED, et un Conseil ayant un rôle de prospective.

Les membres du Conseil soulignent l'importance de la présence de membres de la communauté dans les instances de gouvernance, comme c'est actuellement le cas dans le Conseil du DS. Lionel Torres répond que le Conseil de pôle est amené à jouer ce rôle.

Marc Herzlich ajoute que son souhait est que le Conseil actuel du DS, augmenté de quelques membres pour représenter les deux ou trois nouveaux laboratoires rattachés à titre principal, soit le Conseil du pôle. Dans ce schéma, le Conseil élargi en configuration « Conseil de pôle » serait amené à mener la réflexion prospective sur la politique scientifique, tandis que le Conseil en configuration « Conseil de DS » (restreint donc à son périmètre UM) continuerait à assurer ses missions de conseil de composante de l'UM.

5. Approbation des statuts de la plateforme BNIF (BioNano Imaging Foundry)

Le projet d'annexe aux statuts relative à la plate-forme BNIF est présenté. Suite à la demande du directeur de la plate-forme, le Directeur du DS propose d'ajouter l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM Val d'Aurelle) parmi les membres invités du conseil de gestion de la plate-forme. Le laboratoire IRCM localisé sur le site de l'ICM accueille en effet des équipements lourds appartenant à la plate-forme, et la présence de l'ICM parmi les membres invités du conseil de gestion apparaît naturelle.

Le projet d'annexe aux statuts relative à la plate-forme, intégrant cette modification, est mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet est adopté à l'unanimité.

6. Mise à jour de l'annexe aux statuts relative à la plate-forme Meso@LR

Le projet de modifications de l'annexe aux statuts relative à la plate-forme Meso@LR est présenté : la Région, la DRRT et Montpellier Méditerranée Métropole ont en effet fait savoir qu'ils souhaitaient être membres invités et non membres de droit du conseil de gestion. Par ailleurs, suite au refus du CNRS de siéger dans le conseil de gestion, le Directeur du DS propose de retirer la mention du CNRS dans la liste des membres du conseil de gestion de la plate-forme.

Le projet d'annexe aux statuts relative à la plate-forme, intégrant cette modification, est mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet est adopté à l'unanimité.

Le Conseil de DS regrette la décision du CNRS. La présence de l'organisme au conseil de gestion aurait pu créer l'occasion d'un débat constructif sur le modèle économique de la plateforme et les choix techniques des équipements.

8. Validation du document moyens du Pôle CNFM de Montpellier

Le projet de documents moyens de la plate-forme PCM est présenté. Le document est identique à celui qui avait été présenté en conseil au printemps, à l'exception de la liste nominative des agents intervenant sur la plateforme, qui a été retirée. Le laboratoire LIRMM et l'école Polytech Montpellier, structures d'adossement de la plateforme, confirment en séance leur accord sur ce document.

Le projet de document moyens de la plate-forme PCM est mis au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le projet est adopté à l'unanimité. Nombre de votants : 25

9. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 17h30.

PV validé par le Conseil du 20/12/2018.